

# Avenir CPE

Stratégie de l'Association suisse des consultations parents-enfants 2025

## Notre vision pour le domaine professionnel

La consultation parents-enfants est reconnue comme offre de l'aide à l'enfance et à la jeunesse dans le domaine de la petite enfance.

La consultation parents-enfants constitue la première instance que consultent les parents ou représentants légaux de nourrissons ou d'enfants en bas âge, ainsi que les professionnels, pour toutes leurs questions.

## **Notre mission – ce pour quoi nous nous engageons**

L'association suisse des consultations parents-enfant fonde son action sur l'idée d'une promotion durable et efficace de la santé et sur la prévention, elle s'engage en faveur du bien-être des enfants et des familles. Ensemble avec ses membres, l'association s'investit pour un degré élevé de qualité dans le domaine de la consultation parents-enfants. Elle est le centre de compétence en matière d'information, de coordination et de réseautage autour de la consultation parents-enfants dans toute la Suisse.

## **Nos fondamentaux – fil conducteur de notre action**

### ***Compétent et en réseau***

Nous nous engageons à promouvoir les échanges professionnels et la collaboration entre nos membres, ainsi que la coopération interprofessionnelle avec d'autres acteurs-clés de la petite enfance, de manière supra-régionale et au-delà des frontières linguistiques.

Nous orientons nos activités en fonction de l'état actuel des recherches et favorisons le transfert des résultats de la recherche vers la pratique.

Nous travaillons dans l'intérêt de nos membres et faisons connaître notre champ d'activité au public. Nous entretenons des partenariats avec des organisations clés dans les domaines de l'aide à l'enfance et à la jeunesse, de la santé, de l'éducation et du social.

### ***Transparent et consciencieux***

Nous soignons un style de communication ouvert et transparent, et une gestion respectueuse des échanges avec les organisations membres et partenaires. Lors de nos prises de décisions, nous prenons aussi en considération l'environnement, la durabilité et l'égalité des sexes.

Nous ne démarrons de nouvelles tâches ou des projets qu'une fois leur financement garanti. Une recherche active est menée pour financer les projets par des apports de tiers. Nous recherchons des sponsors et des fonds, tout en préservant l'indépendance de notre secteur professionnel.

Nous faisons une utilisation respectueuse des données de nos membres et accordons une grande importance à la protection des données. Nous ne vendons pas d'adresses à des tiers.

## Nos objectifs – ce que nous voulons atteindre

**Fondement : Un portfolio national des prestations de la consultation parent-enfants est disponible.**

La consultation parents-enfants dispose d'un portfolio national de prestations. Celui-ci constitue un fondement pour la collaboration avec d'autres acteurs-rices dans le domaine de la petite enfance et pour le financement régional des prestations. Nos membres sont impliqués dans l'élaboration et l'évaluation périodique du portfolio de prestations.

Sur la base du portfolio de prestations, un concept de marketing est élaboré. Celui-ci détermine la communication externe et interne et met en avant l'identité professionnelle des conseillers-ères de la consultation parents-enfants.

A plus long terme, le portfolio de prestations sert de fondement pour décerner un label de qualité pour la consultation parents-enfants.

**Positionnement : La consultation parents-enfants bénéficie d'un ancrage légal dans tous les cantons, et un financement suffisant est garanti.**

La consultation parents-enfants bénéficie d'un ancrage légal dans tous les cantons. Le financement des offres est garanti, et l'accès est assuré aux données de naissances nécessaires à la consultation.

La consultation parents-enfants est reconnue dans l'ensemble de la Suisse comme partie intégrante des domaines de l'aide à l'enfance et à la jeunesse et de la santé. Elle est considérée comme un partenaire important en ce qui concerne l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE).

Les professionnels-les de la consultation parents-enfants figurent en tant que groupe professionnel dans les documents de base pertinents, stratégiques et juridiques au niveau fédéral, dans les domaines de l'aide à l'enfance et à la jeunesse et de la santé.

**Qualité : Un haut niveau de qualité professionnelle est assuré dans le cadre de la consultation parents-enfants : en particulier à travers un diplôme reconnu sur le plan fédéral au niveau tertiaire, ainsi qu'à travers la recherche.**

La formation de conseiller-ère CPE mène à un diplôme de niveau tertiaire reconnu sur le plan fédéral qui ouvre aussi sur d'autres voies de formation.

Nous garantissons la communication autour des formations continues nécessaires pour les conseillers-ères CPE.

La consultation parents-enfants fait l'objet d'études scientifiques et s'établit comme domaine de recherche auprès d'instituts reconnus dans les secteurs de l'aide à l'enfance et à la jeunesse et de la santé.